



Le GRÉSIVAUDAN
communauté de communes

390 Rue Henri Fabre
38926 Crolles Cedex

MAITRE-NAGEUR SAUVETEUR (H/F) / CHEF DE BASSIN (H/F) – BEESAN - BPJEPS
Equipements aquatiques communautaires

Référence de l'offre	Direction Sports, Montagne & Tourisme (DSMT) – Réf. 038240201352725
Date de diffusion	13/02/2024
Poste à pourvoir	Dès début juin
Type d'emploi	Saisonnier (ouvert aux contractuels ou titulaires externes en disponibilité)
Type de recrutement	CDD saisonnier de 1 à 4 mois de début juin à fin septembre
Cadre statutaire	Educateur territorial des activités physiques et sportives - Catégorie B (filière sportive)
Lieu de travail	Piscines et lac intercommunaux : Piscines d'été de Saint-Vincent de Mercuze, Allevard-les-Bains, Saint-Martin d'Uriage, Prapoutel - Les 7 Laux (commune des Adrets), lac de La Terrasse, piscines couvertes de Crolles ou de Pontcharra. Le candidat devra préciser son choix de site, l'affectation sera déterminée à l'issue des entretiens, en fonction des besoins. Exceptionnellement le lieu d'affectation peut varier. Un des postes de MNS sera mobile sur les quatre piscines d'été.
Temps de travail	35 heures hebdomadaires
Environnement de travail	Au cœur du sillon alpin, Le Grésivaudan se déploie entre plaine et montagnes sur un territoire d'innovation où la qualité de vie et la diversité des activités lui confèrent une forte attractivité renforcée par des opportunités de développement dans de nombreux domaines.
Descriptif des emplois	<ul style="list-style-type: none">- Soit, en tant que chef de bassin (hormis les piscines couvertes) et sous la responsabilité du responsable des piscines d'été, vous assurez la coordination des équipes sur le terrain vous rendez compte régulièrement de la situation au responsable des piscines. Vous êtes garant de la bonne application du P.O.S.S. Et assurez les missions inhérentes au poste de MNS.- Soit en tant que MNS et sous la responsabilité du chef de bassin, vous assurez la surveillance et l'enseignement des scolaires (selon la période et le site d'affectation), vous veillez à la sécurité des usagers des équipements aquatiques gérés par la Communauté de Communes Le Grésivaudan.
Missions	<ul style="list-style-type: none">• Accueillir, renseigner et orienter les usagers, les groupes sur le site en réalisant les contrôles nécessaires et le rappel des règles• Surveiller l'ensemble de la zone de baignade accessible aux usagers et faire de la prévention• Assurer l'enseignement de la natation scolaire (selon la période et la piscine d'affectation, pas d'enseignement scolaire au Lac)<ul style="list-style-type: none">- Inscrire son intervention au sein d'un projet pédagogique- Adapter son intervention en fonction des niveaux- Préparer et évaluer les séances- Conseiller les enseignants sur l'apprentissage de la natation scolaire• Assurer la sécurité des usagers dans l'eau et sur les plages en veillant au respect du règlement intérieur• Appliquer les procédures d'intervention conformément au Plan d'Organisation de la Surveillance et des Secours (POSS)• Vérifier quotidiennement le matériel d'intervention et des secours, ainsi que les installations aquatiques et veiller à leur bon usage.• Alerter votre hiérarchie en cas de dysfonctionnement• Seconder le responsable en cas de nécessité <p style="margin-left: 40px;">- <i>Le chef de bassin assurera par ailleurs les missions suivantes :</i></p>

- Garantir l'état du matériel de secours, le bon approvisionnement des stocks de matériel de premier secours.
- Garantir le respect des plannings établis (planning établis par le chef de bassin au lac).
- Pour les piscines d'été, être le relais du responsable auprès des équipes entretien et caisse.
- Assurer la continuité de service en cas d'absence d'un collègue MNS ou BNSSA.
- Remonter d'informations fréquentes et régulières.
- Encadrer l'équipe des MNS/BNSSA
- Gestion de la régie sur certains sites

Spécificités du poste

Travail les week-ends et jours fériés.

Dans le cadre des recrutements, les candidats pourront se voir proposer des postes de chef de bassin.

Profil demandé

- ✓ **Titulaire du BEESAN ou BPJEPS ou MNS**
- ✓ Savoir anticiper, évaluer les risques
- ✓ Etre réactif, faire preuve d'initiative et d'autonomie
- ✓ Esprit d'équipe et dynamisme
- ✓ Etre disponible, attentif/ve, diplomate et à l'écoute des usagers
- ✓ Pédagogie

Rémunération

- **MNS** : 2372,78€ brut par mois + 0,74€/heure les dimanches et jours fériés
- **Chef de bassin** : 2914,29€ brut par mois + 0,74€/heure les dimanches et jours fériés (titulaire du BPJEPS).

Procédure

Envoyer votre candidature (lettre et CV) en remplissant le formulaire en ligne à l'adresse suivante : <https://www.le-gresivaudan.fr/emploi> ou par courrier à communauté de communes Le Grésivaudan 390 Rue Henri Fabre 38926 Crolles Cedex.

Veillez indiquer la/les piscine(s), pour laquelle/lesquelles vous postulez prioritairement, dans votre lettre de motivation.

Règle statutaire

Nous vous rappelons que conformément au principe d'égalité d'accès à l'emploi public, cet emploi est ouvert à tous les candidats remplissant les conditions statutaires requises, définies par le statut général des fonctionnaires, selon les principes du code général de la FPT (Article L. 332-14 du CGFP et article L. 332-8, 2° du CGFP).

Travailleurs handicapés

Nous vous rappelons toutefois, qu'à titre dérogatoire, les candidats reconnus travailleurs handicapés peuvent accéder à cet emploi par voie contractuelle.